



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/04/19

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 avril 2019

Aujourd'hui 29 avril 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 17H00, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 18H50 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 20H00

Excusés :

Madame Brigitte COLLET, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

**Vœu au Conseil Municipal de la Ville
de Bordeaux du 29 avril 2019 :
Barrières et boulevards : vers un nouveau projet urbain**

- Long de 13 km, du pont Jacques Chaban-Delmas au futur pont Simone Veil, les boulevards occupent une position névralgique dans l'organisation des déplacements de l'agglomération bordelaise. Environ 30 000 véhicules l'empruntent tous les jours sur une partie de son linéaire (1% seulement les parcourent entièrement). L'axe permet de distribuer les flux en provenance des grands secteurs de l'agglomération, du département de la Gironde vers le centre-ville, et inversement.
- Les boulevards ne sont pas seulement un axe de circulation important. Ils sont ponctués de 10 barrières, dont 4 qui font office de frontière intercommunale (Bordeaux/Bègles-Talence-le Bouscat), situées au carrefour des principales voies pénétrantes, qui polarisent des commerces et des services.
- Ils sont enfin un véritable lieu de vie, avec environ 80 000 habitants sur un faisceau de 500 m de part et d'autre de l'avenue (soit 11 % de la population métropolitaine et l'équivalent d'un tiers de la population bordelaise) et près de 50 000 emplois (soit 13 % des emplois de la métropole et l'équivalent de 29 % de l'emploi bordelais) ; plusieurs équipements métropolitains y sont localisés (CHU Pellegrin, Stade Chaban-Delmas, Cité administrative, l'Aréna entre autres) ; et enfin les boulevards accueillent deux des principaux grands projets urbains de l'agglomération : les Bassins à flots au nord et Euratlantique au sud.

> La Ville de Bordeaux souhaite aujourd'hui questionner le devenir des boulevards, en associant les habitants, pour donner à ce lieu de vie important de l'agglomération toutes les qualités urbaines qu'il mérite, tout en développant ses fonctions de mobilité. Cette volonté, avec une approche pluridisciplinaire, doit aboutir à l'élaboration d'un nouveau projet urbain métropolitain d'ambition égale au réaménagement des quais de la Garonne.

> Outre les enjeux de mobilités qui sont importants sur cet axe, les boulevards doivent être pensés comme un projet urbain d'ensemble, attractifs jusque dans les quartiers qu'ils organisent. Leurs différentes séquences (en fonction des caractéristiques socio-économiques des habitants, de la typologie des tissus urbains, des usages, des commerces, des services et des équipements, des ambiances, des paysages) doivent être valorisées.

Le périmètre de ce projet urbain devra inclure la rive gauche (du boulevard Jean-Jacques-Bosc au sud à la rue Lucien Faure au nord) et la rive droite, tout en tenant compte des différentes morphologies, des temporalités différentes et des projets urbains déjà en cours de réalisation sur la rive droite.

> La commune de Bordeaux jouera un rôle moteur dans l'élaboration et le pilotage de ce projet urbain, aux côtés de Bordeaux Métropole et des autres communes concernées, compte-tenu du fait que les boulevards se déploient en grande partie sur son territoire.

Les conditions d'un vaste débat sont maintenant réunies.

Le Maire de Bordeaux propose donc au Conseil Municipal de réunir une commission ad hoc afin de présenter une délibération qui sera adoptée d'ici le 15 juillet pour saisir ensuite le Conseil de Bordeaux Métropole.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Monsieur Vincent FELTESSE

Monsieur Nicolas FLORIAN